

Présidence et
Services
Centraux

Direction de la
Formation

N° 68 / 2019

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS,

VU le Code de l'éducation, tel que modifié par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018, relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, et le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018, relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur,

VU les statuts de l'Université Nice Sophia Antipolis,

VU la délibération du Conseil d'administration de l'Université Nice Sophia Antipolis en date du 28 juin 2017, portant élection de Monsieur Emmanuel TRIC en qualité de Président de l'Etablissement,

VU la délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique de l'Université de Nice Sophia Antipolis en date du 12 décembre 2019, fixant les capacités d'accueil de l'ensemble de l'établissement en 1^{ère} année de licence et de DUT et déterminant les éléments pris en compte pour l'examen des vœux sous Parcoursup,

VU la proposition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique de l'Université Nice Sophia Antipolis en date du 15 mars 2018, déterminant la composition des commissions de classement,

ARRÊTE

ARTICLE 1:

L'Université Nice Sophia Antipolis fixe des capacités d'accueil pour l'accès des étudiants en première année de licence, pour les mentions énumérées dans le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2:

Le classement dans ces mentions de licence est subordonné à l'examen des dossiers de candidature, déposés par les étudiants intéressés sous la plate-forme Parcoursup selon les modalités fixées dans le tableau annexé au présent arrêté.

Le classement est prononcé par le Président de l'Université sur proposition du responsable de chaque formation concernée.

Chaque responsable de formation s'appuie sur l'avis d'une commission de classement *ad hoc*, composée comme suit :

- lorsque le nombre de dossier est inférieur à 1000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.
- lorsque le nombre de dossier est compris entre 1000 et 2000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins trois membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.
- lorsque le nombre de dossier est supérieur à 2000 :
 - du responsable de la mention de licence,
 - d'au moins quatre membres de l'équipe pédagogique de la mention de licence.

- lorsque les candidatures portent sur le portail « Sciences & Technologie », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - au moins un membre du comité de direction du portail « Sciences & technologie »
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque mention des licences appartenant au portail
- lorsque les candidatures portent sur les mentions « Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la mention de licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque spécialité linguistique
- lorsque les candidatures portent sur la mention « Langues étrangères appliquées », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la mention de licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque spécialité linguistique
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique du département « matières d'application LEA »
- lorsque les candidatures portent sur la mention « Arts du spectacle », sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la mention de licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque spécialité
- lorsque les candidatures portent sur des doubles licences, sans tenir compte du nombre de candidature :
 - du responsable de la double licence
 - au moins un membre de l'équipe pédagogique de chaque mention disciplinaire

Ces commissions de classement seront appuyées, pour la gestion des dossiers (pré-classement, validation du classement sous Parcoursup), de personnels administratifs de la scolarité de la composante et de personnels des bureaux d'information et d'orientation.

ARTICLE 3 :

Chaque dossier en vue de son examen des vœux par la commission de classement est constitué des pièces suivantes :

- du dossier commun Parcoursup ;
- des informations sur la candidature (date de candidature, confirmation de la candidature, date de confirmation, etc.) ;
- des résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français ;
- des résultats du baccalauréat ou du DAEU ou du brevet français ;
- des résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat (pour les candidats ayant obtenu un tel diplôme étranger) ;
- du niveau en langue française (pour les candidats n'étant ni de nationalité française, ni scolarisés dans un pays dont le français est la seule langue officielle) ;
- du projet de formation ;
- de la fiche Avenir ;
- des bulletins de première et de terminale ;
- des bulletins de mise à niveau (pour les candidats suivant ou ayant suivi une scolarité de Mise à Niveau) ;
- des bulletins du supérieur (pour les candidats suivant ou ayant suivi une scolarité dans le supérieur) ;
- les informations sportif de haut niveau ou artiste de haut niveau (pour les candidats demandant un aménagement de scolarité) ;

Le cas échéant, il sera demandé au candidat de fournir les traductions certifiées des pièces susvisées.

Toutes ces pièces doivent être déposées via la plate-forme Parcoursup.

3/3

ARTICLE 4 :

Les dates limites de dépôt des dossiers en vue d'une inscription sont fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ARTICLE 5 :

Le Directeur général des services de l'Université Nice Sophia Antipolis, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le portail de l'Université.

Fait à Nice, le

19 DEC. 2019

Le Président de l'Université Nice-Sophia Antipolis

Monsieur Emmanuel TRIC
Le Président de l'Université
Nice Sophia Antipolis



Pr. Emmanuel TRIC

COPIES :

M. le Recteur Chancelier de l'Université

M. le Directeur Général des Services

Mesdames et Messieurs les directeurs de composantes.

Mesdames et messieurs les directeurs administratifs de composante

LICENCE							
CHAMP	MENTION	Pour information				CAPACITE 2020	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
		CAPACITE 2018	CAPACITE 2019	Nombre de candidats appelés	Nombre d'inscrits 2019		
BSS	Sciences de la Vie	350	300	298	409	315	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
BSS	Sciences de la Vie / LAS					35	
BSS	STAPS	576	576	576	737	504	Les indicateurs jugés tiennent compte des résultats scolaires et des expériences et pratiques extra-scolaires à attester par des documents attestés par les organismes concernés, scannés joints à la candidature. Les documents devront être présentés lors de l'inscription administrative. Chaque compétence est évaluée sur 30 points ainsi que l'avis du conseil de classe. Le dossier du candidat se voit donc attribuer un total sur 150 points. 1. Compétences scientifiques (Notes dans les matières mathématiques, physique-chimie, SVT) en 1ère et Terminale 2. Compétences littéraires et argumentaires (Notes dans les matières français, philosophie, histoire, sciences éco et sociales) en 1ère et Terminale 3. Compétences sportives (Notes en EPS en 1ère et Terminale et justificatifs) 4. Investissement associatif et des responsabilités collectives (animation, encadrement, arbitrage, secourisme, sauvetage, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif) 5. Avis du Conseil de Terminale (Fiche Avenir)
BSS	STAPS / LAS					72	
BSS	PASS	1100	1100	1080	1434	613	
BSS	PASS / Droit					50	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1 les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT) 2 les notes de première et de terminale en Anglais 3 les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4 le projet de formation de l'élève ; 5 les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
BSS	PASS / Economie-Gestion					50	
BSS	PASS / Sciences & Technologie & Sciences de la Vie					160	
BSS	PASS / STAPS					108	
BSS	PASS / Psychologie					110	
BSS	PASS / Histoire					45	
BSS	PASS / Philosophie					45	
BSS	PASS / Lettres					45	
DSPEG	DROIT	750	750	744	951	720	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1- les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, TPE, philosophie, histoire-géographie (éventuellement en sciences économiques), langues vivantes 2- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3- les notes de première et de terminale en Anglais 4- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5- le projet de formation de l'élève qui sera apprécié en fonction des options suivies au lycée (ex. grands enjeux du monde contemporain), et des expériences pertinentes du candidat dûment attestées (ex. engagement associatif). 6- le projet de formation devra montrer l'investissement dans des projets locaux à visée internationale (ex. échanges scolaires, jumelage...)
DSPEG	DROIT / LAS					50	
DSPEG	Economie-Gestion	425	400	400	507	400	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1 - Les notes de Première et de Terminale dans les disciplines suivantes : mathématiques, sciences économiques et sociales (si pertinent), philosophie, histoire-géographie 2 - Les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3 - Le projet de formation de l'élève qui sera apprécié en fonction des séries et des options suivies au lycée 4 - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » 5 - L'investissement dans des projets locaux à visée internationale (ex. échanges scolaires, jumelage, etc.), et des expériences pertinentes du candidat dûment attestées (ex. engagement associatif)
DSPEG	Economie-Gestion / LAS					35	
LLAC	Arts du Spectacle	130	135	98	89	135	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines artistiques et sciences humaines et sociales 2/ le projet de formation de l'élève et principalement la motivation, dûment et convenablement explicités, argumentés et articulés, et l'intérêt déclaré pour les arts du spectacle vivant, une pratique dans un champ artistique du spectacle vivant (danse, théâtre, marionnette, cirque, etc.) 3/ les notes de première et de terminale en Anglais 4/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 5/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;
LLAC	Sciences de l'Information et de la Communication	400	315	315	330	315	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 2/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : Histoire-Géographie, Philosophie et la langue vivante 2 3/ le projet de formation de l'élève ; 4/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5/ les notes de première et de terminale en Anglais ou dans la langue vivante 1
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA)	360	360	352	383	365	
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Allemand (non débutant)		20			25	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Arabe (débutant)		45			45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Chinois (débutant)		60			60	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Espagnol (non débutant)		115			115	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Italien (non débutant)		45			45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Portugais (débutant)		30			30	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues Etrangères Appliquées (LEA) Anglais/Russe (débutant)		45			45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : langues vivantes étrangères, français 2) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français et les résultats du contrôle continu en langues. 4) le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Lettres	100	135	91	95	135	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1. les résultats aux épreuves anticipées de français pour le baccalauréat ; 2. les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, philosophie, langues vivantes et si présentes : histoire, arts, langues et cultures de l'antiquité, histoire des arts, cinéma et audiovisuel ainsi que les résultats de l'épreuve anticipée de TPE ; 3. les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 4. le projet de formation de l'élève, qui ne manquera pas de détailler les éventuelles activités culturelles ou associatives en lien avec la formation ou un éventuel parcours atypique.
LLAC	Lettres / LAS					45	
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)	410	380	255	254	405	
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Allemand (non débutant)		20			45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : allemand, français 2/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4/ le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Anglais (non débutant)		180			180	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : anglais, français 2/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4/ le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Espagnol (non débutant)		90			90	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : espagnol, français 2/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4/ le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) Italien (non débutant)		90			90	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : italien, français 2/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 3/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4/ le projet de formation de l'élève ;
LLAC	Musicologie	70	90	74	64	90	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ le projet de formation demandé ne manquera pas de détailler les raisons pour lesquelles le candidat souhaite entrer dans cette formation, son projet personnel et professionnel, ainsi que sa pratique instrumentale, créative ou vocale et où il mettra en évidence sa détermination à intégrer le cursus et à s'y investir. 2/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français 3/ le projet de formation de l'élève ; 4/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5/ les notes de première et de terminale en Anglais 6/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français
SHS	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie	50	90	69	61	90	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1 les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 2 les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français 3 le projet de formation de l'élève ; 4 les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5 les notes de première et de terminale en Anglais
SHS	Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie / LAS					45	
SHS	Géographie et Aménagement	40	40	39	44	40	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1 les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques, français, langues vivantes 2 les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3 le projet de formation de l'élève ; 4 les notes de première et de terminale en Anglais 5 les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;

LICENCE							
CHAMP	MENTION	Pour information				CAPACITE 2020	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
		CAPACITE 2018	CAPACITE 2019	Nombre de candidats appelés	Nombre d'inscrits 2019		
SHS	Histoire	230	230	195	191	230	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1- les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : histoire-géographie, français 2- le projet de formation de l'élève; 3- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; 4- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 5- les notes de première et de terminale en Anglais
SHS	Histoire / LAS					45	
SHS	Psychologie	600	600	592	659	555	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1/ les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines scientifiques (principalement SVT et mathématiques), philosophie, langues vivantes 2/ les notes de première et de terminale en Anglais 3/ les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4/ les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; 5/ le projet de formation de l'élève;
SHS	Psychologie / LAS					45	
SHS	Sciences du Langage	70	90	74	70	90	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1- les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, langues vivantes, philosophie, mathématiques 2- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » 4- le projet de formation de l'élève
SHS	Sciences du Langage / LAS					45	
SHS	Sociologie	100	100	85	81	112	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1. les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : Sciences économiques et sociales (si Bachelier SES), Histoire-Géographie; Philosophie, Mathématiques 2. les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3. les notes de première et de terminale en Anglais 4. les éléments d'appréciation figurant sur la fiche avenir
	Sociologie / LAS					45	
SHS	Philosophie	70	70	56	46	70	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1 - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; 2 - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : philosophie 3 - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4 - les notes de première et de terminale en Anglais 5 - le projet de formation de l'élève;
SHS	Philosophie / LAS					45	
SITE	Sciences et Technologie	475	475	455	583	475	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir »; - le projet de formation de l'élève; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - le projet de formation devra mentionner la ou les mentions de licence envisagées à l'issue des trois ans de Licence (chimie, EEA, informatique, mathématiques, MIASHS, physique, Sciences de la Terre, Sciences et Technologies)
SITE	Sciences et Technologie / LAS					70	
	TOTAL L + DL	5536	6236			6236	0
	TOTAL L + DL + DUT	5906	6738			6753	15
		7002	7831			7851	20

DOUBLE LICENCE								
CHAMP	MENTION	Pour information				CAPACITE 2020	Éléments pris en compte pour examiner les vœux	La sélection des candidats est basée sur :
		CAPACITE 2018	CAPACITE 2019	Nombre de candidats appelés	Nombre d'inscrits 2019			
BSS	Sciences de la Vie / Sciences de la Terre	35	35	35	18	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
BSS	Sciences de la Vie / Chimie	35	32	32	30	32	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
LLAC	Histoire / Lettres	20	45	26	22	45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1. les résultats aux épreuves anticipées de français pour le baccalauréat ; 2. les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, philosophie, langues vivantes et si présentes : histoire, arts, langues et cultures de l'antiquité, histoire des arts, cinéma et audiovisuel ainsi que les résultats de l'épreuve anticipée de TPE ; 3. les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 4. le projet de formation de l'élève, qui ne manquera pas de détailler les éventuelles activités culturelles ou associatives en lien avec la formation ou un éventuel parcours atypiques.	Dossier
LLAC/DSPEG	Philosophie/Droit	20	20	20	16	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1- les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : philosophie, histoire-géographie, mathématiques, français et la moyenne générale 2- les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3- les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 4- le projet de formation de l'élève ;	Dossier
LLAC	Philosophie/Psychologie	45	45	45	46	45	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, philosophie, disciplines scientifiques principalement SVT et mathématiques 2) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 3) le projet de formation de l'élève ; 4) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5) les notes de première et de terminale en Anglais	Dossier
LLAC/DSPEG	Sociologie/Economie	80	80	72	55	80	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : 1) Les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : sciences économiques et sociales, mathématiques, philosophie, histoire-géographie, français 2) Avis du conseil de classe 3) Les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français 4) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; 5) le projet de formation de l'élève ;	Dossier
LLAC	Arts du spectacle/Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie	30	30	20	16	30	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines artistiques - 2) le projet de formation de l'élève, le projet de formation devra mentionner un intérêt déclaré pour l'ethnologie et l'anthropologie et les arts du spectacle vivant et de la musique ainsi qu'une pratique dans un champ artistique (danse, théâtre, marionnette, cirque, etc.) - 3) les notes de première et de terminale en Anglais - 4) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - 5) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;	Dossier
LLAC	Musicologie/Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie		30	6	4	30	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - 1) les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, disciplines artistiques - 2) le projet de formation de l'élève, le projet de formation devra mentionner un intérêt déclaré pour l'ethnologie et l'anthropologie et les arts du spectacle vivant et de la musique ainsi qu'une pratique dans un champ artistique (danse, théâtre, marionnette, cirque, etc.) - 3) les notes de première et de terminale en Anglais - 4) les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français - 5) les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ;	Dossier
SITE	Mathématiques / Informatique	35	35	33	26	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
SITE	Mathématiques / Physique	35	35	27	22	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
SITE	Sciences de la Terre / Physique	35	35	26	17	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
SITE	Mathématiques / Sciences de la Vie		35	27	23	35	Le classement des dossiers sera réalisé en fonction des résultats obtenus, de la pertinence du projet de formation et de l'avis du conseil de classe traduit dans la fiche avenir. L'évaluation du dossier du candidat s'appuiera principalement sur : - les éléments d'appréciation figurant dans la « fiche Avenir » ; - le projet de formation de l'élève ; - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : disciplines scientifiques (mathématiques, physique, chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, informatique), français, langues vivantes - les notes de première et de terminale en Anglais - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
DSPEG	Droit / Zertifikat Studien des deutschen und französischen Rechts (Universität des Saarlandes)		20	4	0	20	Le classement des dossiers s'appuiera sur 2 démarches : 1) Remplir le formulaire qui se trouve en ligne sur le site du CJFA : http://www.cjfa.eu/candidature 2) Parcoursup où les éléments suivants seront appréciés : - la « fiche Avenir » ; - la motivation - les notes de première et de terminale dans les disciplines suivantes : français, TPE, philosophie, histoire-géographie (éventuellement en sciences économiques) - le niveau d'allemand/français (B2) selon parcours A ou B - les résultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français	Dossier
LLAC	LLCER Allemand / Bachelor of Arts Lehramt Sekundarstufe I (Pädagogische Hochschule Freiburg)		25	8	0	25	Les dossiers seront classés à partir des résultats obtenus, du projet de formation et de l'avis du conseil de classe. L'évaluation du dossier prendra en compte : 1) les notes de première et de terminale en allemand et en français, dont les résultats aux épreuves anticipées du Bac français et du contrôle continu en langues ; 2) les appréciations figurant dans la « fiche Avenir » ; 3) le volume horaire de la formation antérieure en allemand : classes AbiBac, classes européennes, sections internationales, ... 4) le projet de formation ;	Dossier

370

502

517

DUT							
DOMAINE	MENTION	Pour information				CAPACITE 2020	Éléments pris en compte pour examiner les vœux
		CAPACITE 2018	CAPACITE 2019	Nombre de candidats appelés	Nombre d'inscrits 2019		
Service	Information communication Option journalisme	28	28	27	26	26	1- Compétences rédactionnelles, appétences pour les matières littéraires, les sciences humaines et la culture générale décelées dans les notes et appréciations du dossier scolaire 2- Connaissances de l'actualité, évaluées lors du concours 3- Capacité à interagir avec le jury lors des entretiens, à argumenter et à exploiter les connaissances 4- Maturité du projet évaluée dans la lecture du "projet de formation" et lors des entretiens
Service	Techniques de commercialisation (Cannes)	112	112	110	120	112	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : anglais, langue vivante étrangère, mathématiques, français, matières de spécialité, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Examen minutieux de la lettre de motivation.
Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage (Cannes)	24	24		24	24	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : anglais, langue vivante étrangère, mathématiques, français, matière de spécialité, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Motivation pour la spécialité.
Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle	28	28	28	29	28	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : disciplines littéraires et en sciences humaines (histoire, géographie, SES, droit...), notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Motivation pour la spécialité : engagement, envie d'apprendre, énergie, etc, Spécificités : expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (BAFA...)
Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée	30	30	30	32	28	1 - Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : disciplines littéraires et en sciences humaines (histoire, géographie, SES, droit...), notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, 2 - Absentéisme et comportement dans toutes les matières, 3 - Motivation pour la spécialité : engagement, envie d'apprendre, dynamisme, etc, 4 - Spécificités : expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (BAFA...), 5 - Appréciations de l'équipe pédagogique.
Production	Qualité, logistique industrielle et organisation	78	78	79	77	78	1- les évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières scientifiques en rapport avec la spécialité (maths, sciences) ainsi que l'anglais et les notes de l'épreuve anticipée du baccalauréat, 2- les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée, 3- l'absentéisme et le comportement adopté par le lycéen dans toutes les matières, 4- la connaissance que possède le lycéen des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité QLIO et la motivation pour cette spécialité.
Production	Qualité, logistique industrielle et organisation - en apprentissage		13		12	13	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières scientifiques en rapport avec la spécialité (maths, sciences) ainsi que les notes de l'épreuve anticipée du baccalauréat, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, Motivation pour la spécialité, Aptitude à poursuivre dans une formation en alternance (relations initiées avec des entreprises susceptibles de proposer une mission compatible en alternance).
Production	Réseaux et télécommunications	62	55	57	66	55	Notes obtenues au lycée avec une attention particulière pour celles en sciences, en langues ainsi que celles obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat, Assiduité et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Connaissance de la formation, Motivation pour les métiers associés.
Service	Information communication Option communication des organisations	84	84	91	94	82	Notes dans les matières littéraires ou liées aux sciences humaines, à la culture et à la communication Appréciations de l'équipe pédagogique concernant l'implication, le sérieux et la régularité dans le travail La maturité du projet de formation
Service	Statistique et informatique décisionnelle	22	21	22	28	21	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les mathématiques, et les notes des épreuves anticipées du baccalauréat. Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Connaissance de la formation, Motivation pour les métiers associés.
Production	Génie électrique et informatique industrielle	85	91	89	86	104	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, Motivation pour la spécialité.
Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage	24	24		11	24	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité, Motivation pour la spécialité.
Production	Informatique	85	85	90	94	83	Les moyennes générales des bulletins de première et terminale Les notes de mathématiques Les notes d'anglais Les notes de Français en première S'il y a lieu les notes obtenues dans les matières liées aux sciences du numérique S'il y a lieu les notes obtenues dans les matières scientifiques Les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat Les avis des professeurs Les avis des conseils de classe Les avis de poursuite d'étude Le projet de formation motivé
Production	Informatique - en apprentissage	24	16		14	16	Les moyennes générales des bulletins de première et terminale Les notes de mathématiques Les notes d'anglais Les notes de Français en première S'il y a lieu les notes obtenues dans les matières liées aux sciences du numérique S'il y a lieu les notes obtenues dans les matières scientifiques Les notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat Les avis des professeurs Les avis des conseils de classe Les avis de poursuite d'étude Le projet de formation motivé
Service	Gestion des entreprises et des administrations	140	140	139	140	140	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, Capacité de progression entre la première et la terminale, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.).

Service	Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage	54	48		31	48	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat, Capacité de progression entre la première et la terminale, Absentéisme et comportement dans toutes les matières, Appréciations de l'équipe pédagogique, Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.).
Service	Techniques de commercialisation (Nice)	168	168	178	171	168	Les notes obtenues au baccalauréat, en première et sur les deux bulletins de terminale. Le comportement, la motivation, la capacité à s'inscrire dans des études supérieures au travers de l'avis du chef d'établissement et des appréciations des professeurs. Le Projet de formation motivé, les parcours antérieurs de l'étudiant, ses activités extra scolaires sont également pris en considération
Service	Techniques de commercialisation - en apprentissage (Nice)	48	48		46	48	Les notes obtenues au baccalauréat, en première et sur les deux bulletins de terminale. Le comportement, la motivation, la capacité à s'inscrire dans des études supérieures au travers de l'avis du chef d'établissement et des appréciations des professeurs. Le Projet de formation motivé, les parcours antérieurs de l'étudiant, ses activités extra scolaires sont également pris en considération